Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 24 (1978)

Heft: 10

Anhang: [Nouvelles locales] : Bordeaux, Nantes, Le Havre

Autor: R. H. / Jeaneret, S. / Badel, R.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BORDEAUX



CONSULAT GENERAL DE SUISSE 21, cours du Maréchal-Foch 33080 BORDEAUX-CEDEX Tél.: 16/ (56) 52-18-65

BIARRITZ

Club helvétique de la Côte Basque 4, rue des Halles 64200 BIARRITZ

Compte rendu

C'est au château du Baron de l'Epée, à Ilbaritz, qui contient de magnifiques orgues et des vitraux en provenance de Suisse, que le Club Helvétique de la Côte Basque fête, sous la présidence de M. Roy, consul général de Suisse à Bordeaux, la Fête Nationale, tient son assemblée générale et commémore le cinquantenaire du Club. L'assemblée est ouverte devant 32 compatriotes et amis.

Après l'approbation des comptes rendus moral et financier, lecture de diverses correspondances, M. le Consul général procède à la lecture du message du Président de la Confédération écouté avec beaucoup d'attention et salué par de vifs applaudissements.

Nous arrivons au Jubilé. Le président fait l'historique du club depuis la création jusqu'à ce jour. Des chants patriotiques clôturent la partie officielle de cette journée.

S. Jeanneret.

Société suisse de Bordeaux 30, rue Leberthon 33000 BORDEAUX

La Société suisse de Bordeaux a clôturé son activité 1977-1978 en conviant ses sociétaires à la traditionnelle « Sortie de Printemps » qui a eu lieu le 21 mai 1978 à Saint-Emilion, un des hauts lieux du vignoble bordelais.

Le Comité a profité de cette réunion pour tenir son Assemblée générale. Celle-ci a eu lieu dans les salles du Palais Cardinal dès 10 h 45.
Une trentaine de personnes avaient répondu à cette invitation. Après avoir salué et remercié l'assistance, ainsi que M. le consul et Mme Queloz qui nous avaient fait l'honneur d'être parmi nous, M. le Consul général et Mme Roy s'étant excusés, M. le président Felder ouvrit cette Assemblée générale par la lecture du procès verbal de l'Assemblée du 12 mars 1977 et par celui de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 novembe

Il rappela que c'est au cours de cette dernière assemblée qu'a été décidée la fusion des deux sociétés de Bordeaux : Société suisse de bienfaisance et Club suisse de Bordeaux en une seule : La Société suisse de Bordeaux.

Le président Felder donna la lecture des nouveaux statuts de la nouvelle Société, le secrétaire fit le compte rendu d'activité de l'exercice, on dressa le calendrier des activités pour le prochain exercice et enfin on passa à l'élection du Comité au sein duquel on retrouva des anciens et également des nouveaux, parmi lesquels se proposa un trésorier.

L'Assemblée approuva les nouveaux statuts et après étude des questions diverses, M. le consul Queloz prit la parole pour remercier l'assistance de son intérêt à la vie de la Société suisse de Bordeaux et aussi pour remercier le comité sortant et féliciter le nouveau comité.

Quelques minutes après, une soixantaine de convives se trouvèrent réunis autour de l'apéritif offert fort aimablement par l'un de nos compatriotes, M. Bernard Hiltpold. Mais l'heure avançant, ce fut le moment de passer à table pour savourer le repas préparé par notre restaurateur.

Un loto avec de nombreux prix clôtura cette première partie de la journée.

Puis ce fut le départ pour la visite du château Montlau, propriété vinicole tenue par un de nos compatriotes, M. Schuster, située à proximité de Saint-Emilion, au cours de laquelle les participants purent apprécier la beauté du site près de la Dordogne, la qualité des crus et l'aimable hospitalité de nos hôtes.

Un grand merci à tous et à l'année prochaine.

R.H.

NANTES

Union suisse de l'Ouest 24, rue de Préaulx 44300 NANTES

Agence consulaire à Nantes

Le Consulat général de Suisse à Bordeaux a le regret de vous faire part du décès de M. Emile Doebeli, consul honoraire de Suisse, survenu le 17 mai 1978. Il salue respectueusement la mémoire de ce compatriote, connu et aimé de tous dans la région, qui, nonobstant la cruélle maladie qui l'a emporté, a voulu jusqu'à ses derniers moments continuer à servir notre Pays.

Ensuite du décès de son représentant à Nantes, le Consulat général informe ses compatriotes que l'agence consulaire de Nantes est provisoirement fermée et il les prie de bien vouloir s'adresser directement à lui.

Pique-nique du 25 juin et Fête du 1er août

Comme l'an dernier, ce sont nos amis Loubert, aux « Brettes », commune des Rosiers-sur-Loire, qui nous ont offert la possibilité de nous réunir pour la sortie annuelle d'été et la célébration anticipée de notre Fête nationale.

Grâce à leur diligence, c'est dans un local fleuri et pavoisé aux couleurs de nos cantons qu'une table magnifiquement décorée de cerises succulentes attendait nos amis et compatriotes. Les vins d'Anjou que nos hôtes ont tenu à nous offrir ont eu vite fait de donner à ces agapes le ton qu'il fallait à cette réunion et la voix nécessaire pour entonner les airs du pays.

Un esprit chagrin pourrait déplorer que la région nantaise n'eût été représentée que par Mme Fuller, M. et et Mme Naar, sœur Hermine..., et le président et son épouse! Il est vrai que quinze jours auparavant une soirée saucisse nous avait réunis chez nos amis Dova autour de notre cher consul auquel nous ne pouvions pas, décemment, imposer un nouveau voyage! En outre, le deuil récent ressenti par nos membres avec la disparition de notre ami Doebeli, consul honoraire à Nantes, la maladie de notre cher trésorier M. Studer, les épreuves de

nos amis Delobel, tout cela réuni ne nous a pas permis de nous compter au-delà de 32 présents. Merci à nos amis angevins et tourangeaux d'avoir été là

Le Président :

R. Badel.

Après avoir évoqué pour vous ce passé tout récent, j'ai maintenant le pénible devoir de vous informer que notre cher ami Studer est mort le lund 17 juillet

Un dernier « adieu » lui a été donné en présence de Mme Roy, représentant notre consul général, avant le départ du corps pour Paris. Enfin, il y a huit jours, nous avons rendu les derniers devoirs à MIle Stamm, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu, avec un office dit par le père Angot, le pasteur de Nantes étant en vacances.

Je vous convie pour terminer, d'accorder une pensée à nos chers disparus.

R.B.

TARBES

Amicale suisse des Pyrénées « La Roseraie » Ayzac-Ost 65400 ARGELES-GAZOST

> Le Comité a le pénible devoir d'annoncer le décès de Madame Nelly Plewa Dufour, en son domicile, à Tarbes, le 26 avril 1978, ainsi que le décès de Monsieur Frédéric Burri, à Maubourguet, le 29 avril 1978, tous deux membres actifs de l'Amicale suisse des Pyrénées.

> Nous présentons nos condoléances émues à leur famille et nous nous recueillerons tous ensemble en pensée avec les membres disparus lors de notre prochaine assemblée générale à Lalongue, le 15 octobre 1978.

Pique-nique du 25 juin 1978

Fidèle à l'engagement pris à l'Assemblée de 1977 à Pau, l'Amicale, représentée par 24 personnes, soit la moitié de l'effectif total, se rendait à Rabastens-en-Bigorre, le 18 juin 1978, pour une fête champêtre chez nos amis M. et Mme Belmont, sous la présidence dévouée de M. Balmer.

Le choix de la date aidant et grâce au Créateur qui nous assura un temps particulièrement beau, la fête était assurée d'un plein succès; tous se ruèrent sur les jeux de fléchettes et de quilles pour tenter leur chance à la première place. Ce furent, pour les fléchettes MM. Beglinger et Hafner et M. Michel et Mme Hafner pour les quilles. Il y eut le même empressement auprès du groupe de jeunes filles avec leur directrice, Mme Joerg, pour participer à la cueillette des billets de loterie.

Puis sonna l'heure du pique-nique où nos hôtes avaient transformé le garage en réfectoire décoré par une magnique bannière aux couleurs nationales suisses et un coin de danse pour la circonstance; notre secrétaire prononça une brève allocution à l'adresse de nos hôtes pour les remercier chaleureusement de leur parfaite organisation. Une montagne de sandwichs fondait à vue d'œil car le grand air et les jeux avaient aiguisé les appétits, aussi ces dames bénévoles à la cuisine avaient beaucoup de mal à suivre la cadence. Il faut rappeler aussi qu'un fond mélodieux encourageait le fonctionnement des mandibules grâce à la « sono-Hafner » que notre grand ami avait installée discrètement le matin.

Pendant ce temps-là, notre trésorière chargée du contrôle des boissons, car il ne fallait pas oublier le côté rentabilité de la fête, scrutait son petit monde d'un certain air et, crayon en main, pointait les grands buveurs... d'eau! Il fallait laisser une petite place pour honorer les nombreuses tartes « maison » et cakes confectionnés par quelques dames bénévoles de l'Amicale. Un grand merci pour cet esprit d'équipe digne de nos compagnes. Enfin, pour couronner ce plantureux repas campagnard, notre hôtesse tint à offrir le traditionnel « petit noir » que nous avions oublié dans notre programme des réjouissances.

Encore un merci chaleureux de la part de tous.

Puis un remue-ménage couvrit la musique de la « sono-Hafner et ce fut la mise en place pour le spectacle : M. et Mme Tarchini en personne, retour, pour sûr, d'une tournée d'Europe, car on ne les avait pas revus depuis 1975 ; ils nous présentèrent quelques-unes de leurs toutes dernières spécialités de prestidigitation qui émerveillèrent tout leur auditoire.

Pour clore la fête et la « sono-Hafner » reprenant tous ses droits, les dames surtout, se sentant des fourmis dans les jambes, se lancèrent au bras de leur cavalier; on assista alors à des valses endiablées, des mazurkas, des tangos langoureux « retro », paso-dobles frénétiques, etc., un vrai marathon où le couple vainqueur fut incontestablement notre vaillant hôte avec Mme Hafner, ce qui prouve que ce jour-là, notre ami avait fait reculer d'au moins vingt ans son bulletin de naissance!

Mais le soleil descendant à l'horizon, il fallut songer au retour, non sans que notre président y aille de son plus charmant sourire pour remercier encore nos hôtes de leur parfait accueil. Mme Joerg, pour la nombreuse dotation de la tombola, ainsi que Mmes Balmer et Denise André, pour l'excellence de leurs tartes.

J.B.

TOULOUSE

Société helvétique de bienfaisance 36, allées de Bellefontaine 31081 TOULOUSE CEDEX

Compte rendu de la sortie du 25 juin 1978, à Saint-Gaudens, Montréjeau, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Béat et la grotte de Gargas

23 personnes s'y sont rencontrées qui toutes ont été séduites par le guide qui a su faire voir les merveilles de la cathédrale de Saint-Bertrand, la finesse et la vie des boiseries sculptées des stalles, l'originalité et la splendeur de l'orgue, le portail, les statues, les gisants, les chapitaux, les vitraux et le charme infini du cloître où jouaient les rayons de soleil. Après le pique-nique au bord du torrent Garonne où plongeaient les murs des maisons, ce fut la découverte de Saint-Béat, ses maisons anciennes, ses églises, les ruines de son château, ses carrières de marbre, son cimetière à étages et la statue du maréchal Gallieni, enfant du pays. Enfin, dans les grottes de Gargas, nos membres ont reçu les messages envoyés il y a dix mille ans par nos ancêtres qui ont gravé sur les murs le contour des animaux de l'époque et projeté sur les parois la forme de leurs mains mutilées. Un beau souvenir de plus pour les membres et les amis de la S.H.B.

A.T.

Activité des Sociétés Le Havre

TOURS

Amicale helvétique tourangelle Auberge de la Choisille Langennerie Chanceaux-sur-Choisille 37390 METTRAY

Pique-nique du 11 juin et Fête nationale

Le soleil, si capricieux en cette fin de printemps, a bien voulu sourire pour la fête champêtre de notre Amicale helvétique tourangelle, avec une brise nord-est évitant la trop grosse chaleur.

Aussi, en ce dimanche 11 juin, nous nous sommes retrouvés à une cinquantaine de kilomètres au sud de Tours, dans une magnifique propriété mise gracieusement à notre disposition par Mme et M. Baranger, amis de nos compatriotes Mme et M. Martinelli, que nous remercions vivement.

Cette réunion d'amitié comptait une soixantaine de participants dont de nombreux enfants.

Notre consul général, M. Roy et Madame, nous avaient fait l'immense plaisir d'être des nôtres, avec leur gentillesse et leur simplicité bienveillante que nous apprécions, nous prouvant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à la vie de notre communauté.

Nous avons eu également le grand plaisir d'accueillir parmi nous plusieurs compatriotes que nous ne connaissions pas et auxquels nous avons souhaité une cordiale bienvenue, tout en espérant les rencontrer bien souvent

Enfin, l'apéritif et le pique-nique créèrent immédiatement l'ambiance appropriée dans une franche et amicale gaîté. M. Roy, avec son éloquence habituelle, prit la parole pour évoquer la joie d'être parmi nous dans cette belle Touraine et communiqua un certain nombre d'informations d'actualité nationale intéressant nos compatriotes qui l'ont longuement et très amicalement applaudi.

L'après-midi vit s'égayer les jeunes et moins jeunes dans différentes attractions telles que « chamboule-tout », « pêche à la ligne », « course en sac », concours de boules »...; les joueurs disputèrent les épreuves dans le meilleur esprit de compétition et d'amitié; de nombreux lots récompensèrent les gagnants dans une joyeuse et abondante animation.

M. et Mme Roy se dépensèrent sans compter, veillant au bien-être de chacun avec leur sourire et leur gentillesse coutumières.

Ainsi se termina cette belle journée de détente dominicale dans ce splendide cadre de verdure où chacun dut, à grand regret, prendre congé pour regagner son domicile.

La prochaine réunion de l'Amicale helvétique tourangelle se tiendra en fin d'année, vraisemblablement début décembre, pour la traditionnelle choucroute. Le lieu et la date seront communiqués ultérieurement par circulaire à chacun des membres. Nous espérons vivement que ces rencontres contribueront non seulement à faciliter et encourager les contacts entre les Suisses de Touraine et amis sympathisants, mais encore à créer de nouveaux liens d'amitié. Aussi, nous souhaitons que nombreux soient ceux qui voudront prendre part à cette prochaine manifestation.

J.-M. B.

LE HAVRE

124, boulevard de Strasbourg Tél. : 42-27-09

Réunion annuelle des Suisses de Normandie-Bretagne

La réunion annuelle des Suisses de Normandie-Bretagne a eu lieu, cette année, le 23 avril, à Fontenai-sur-Orne, près d'Argentan. 130 compatriotes et amis avaient pris la route sous un soleil printanier pour se retrouver autour de notre consul et de Mme Stauffer, dans une salle fleurie et décorée aux couleurs cantonales et fédérales. Pour la plupart, cette réunion fut le premier contact avec M. et Mme Stauffer qui ont su conquérir rapidement la sympathie et l'amitié de leurs compatriotes.

L'excellent déjeuner, servi par le restaurant « Le Faisan Doré », a immédiatement créé une bonne ambiance, entretenue aussi par des chansons du répertoire suisse et, à ce sujet, nous devons encore un grand merci aux « Trois Suisses » qui ont si bien su entraîner leurs compatriotes à donner de la voix.

Au dessert, M. le Consul s'adressa à l'assistance, d'abord pour exprimer son plaisir de pouvoir faire la connaissance de ses compatriotes établis en Normandie et en Bretagne et ensuite pour évoquer quelques problèmes qui nous intéressent.

M. Stauffer expliqua d'abord les modalités d'application du droit de vote des Suisses de l'étranger sur le plan fédéral et précisa les buts des votations des 28 mai, 24 septembre et 3 décembre 1978. Un autre sujet d'actualité est le Fonds de solidarité. Celui-ci a introduit dans ses statuts une nouvelle disposition qui peut intéresser beaucoup de nos compatriotes à l'étranger, notamment en France. Cette nouvelle disposition concerne le choix d'une épargne par versements annuels ou par un versement unique, dans trois classes différentes, selon que les risques de perte des moyens d'existence sont jugés plus ou moins

L'insigne du 1° Août a été mis en vente cette année au profit de l'œuvre des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique, notamment pour son secrétariat qui défend les intérêts des Suisses de l'étranger devant les autorités et devant l'opinion publique. Ce secrétariat s'occupe aussi, par l'intermédiaire de son « Service des Jeunes » de l'aide aux recrues venant faire leur service en Suisse, des camps de ski et des camps itinérants d'été, et donne son soutien aux communautés suisses de l'étranger, etc.

Les différentes sociétés suisses ou les compatriotes ne faisant pas partie d'un groupement ont pu commander des insignes directement au consulat.

Pour terminer son allocution, M. le Consul donna aussi quelques informations relatives à la politique générale de la Suisse, notamment en ce qui concerne l'admission éventuelle de notre pays à l'Organisation des Nations-Unies. Le Conseil fédéral est favorable à cette adhésion. Par contre, certains membres des deux Chambres font des réserves. Ce problème sera donc tôt ou tard soumis au peuple suisse qui en décidera par un vote.

Après son allocution, M. le Consul et Mlle Nicol, la dévouée secrétaire du consulat, se sont mis à la disposition des compatriotes qui avaient des questions à régler ou des renseignements à demander et nous sommes heureux que beaucoup aient pu ainsi profiter de ce contact personnel pour lier l'utile à l'agréable.

Ch. Boesch.

